

PASSATION MUNICIPALE

Dans la poursuite de notre habitude de transparence, nous, élu-e-s 2014-2020, portons une attention particulière à la passation des dossiers. Ainsi, pour assurer une continuité la plus limpide et précise, nous allons rencontrer les nouveaux élus.es 2020-2026, rencontres qui se feront à partir du lundi 18 mai avec les binômes de tête de chaque équipe, et avec les élus référents pour les compétences vie associative, action sociale, et éducation-jeunesse..

Une passation que nous souhaitons aussi vous communiquer, comme à notre habitude. Vous pourrez lire ci-dessous une synthèse.

Vincent BEILLARD, Annie MORIN, Fernand KARAGIANNIS, Agnès HATTON, André ODDON, Patrick THEVENET, David GOURDANT, Sabine GIRARD, Michel GAUTHERON, Christine SEUX, Joachim HIRSCHLER, Isabelle RAFFNER, Josselyne BOUGARD, Philippe SAULNIER

1) DOSSIERS en cours ou à venir...

◆ **Crise sanitaire, actions engagées :**

- Les mesures demandées ont toutes été mises en place pour les agents mais aussi pour l'école et le périscolaire en lien avec le SIVU.
- La campagne de dons du CCAS spécial Covid ayant rapporté plus de 9000€, ce sont les nouveaux élus qui prendront la suite des demandes pour des bons alimentaires dans les commerces locaux, un reliquat de 3 000 € existe encore (au 15 mai 2020) sur cette campagne spéciale. Le budget annuel du CCAS n'a pas été utilisé.
- Marché : un protocole a été mis en place. Le garde champêtre aura besoin d'aide durant toute cette période.

◆ **L'église Saint Géraud :** accord cadre travaillé depuis 4,5 ans - + de 80% de subvention publique obtenue sur un budget de 1 540 670,40 € TTC. Les travaux devraient commencer dans le courant du 2ème semestre 2020. De nombreux retards ont été causés par l'absence de l'architecte mais aussi des problèmes de réorganisation des services de l'Etat et du Département. Dossier lourd et complexe à suivre.

◆ **Maison médicale - périscolaire (SIVU) et centre de loisirs 3- 11 ans (CCCPS) - Logements sociaux Drôme Aménagement Habitat** - réception du chantier en cours, il reste

quelques retenues sur des travaux nécessitant de revoir les entreprises. Des devis restent à valider notamment pour l'enseigne métallique « Maison de Santé ».

Accords de la PMI et de la DDCS validé sur le périscolaire : le SIVU est en cours d'installation pour un accueil périscolaire et garderie de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 18h30.

Les infirmières sont installées, 2 médecins s'installent courant septembre, 1 autre fin 2020. Les 2 logements DAH ont été attribués suite à la commission d'attribution du bailleur de février.

Le N-1 est aussi prévu pour accueillir différentes actions autour de la santé (conférences, groupes de réflexions....) mais aussi en lien avec la CCCPS l'accueil des enfants durant les temps de vacances scolaires. Suite au travail partenarial engagé, une convention est à élaborer avec la CCCPS et le SIVU.

Parking de la maison médicale : une DUP (Déclaration d'utilité publique) est en cours d'instruction et devra être relancée avec le nouveau PLU. Elle prévoyait la création de 11 places de parking.

Accueil d'un nouveau dentiste - dernièrement nous avons rencontré un jeune dentiste qui souhaite s'installer au coeur du village. Une belle opportunité à accompagner.

◆ **Enfance-Jeunesse :**

Un dossier complet et détaillé a été préparé et sera remis lors d'une rencontre aux prochains élus avec notamment :

- suivre et soutenir le déconfinement des écoles et cerner les besoins pour finir l'année et redémarrer en septembre
- informer dès début juin dans la presse de l'ouverture des inscriptions à l'école
- organiser le baptême de l'air pour les enfants de CM2 prévu en juin, à repousser ou annuler ?
- travailler en concertation afin de trouver des solutions pour prendre en compte l'augmentation de température dans les classes et la salle de motricité.
- Prévoir le changement de l'aire de jeux dangereuse dans la cour de maternelle. Un trampoline cassé est budgété.
- Dégradation du sol du city. Le sol se désagrège et aurait besoin d'être changé.
- Sécurité autour des écoles : actions identifiées mais non terminées.
- Participation à l'organisation et au suivi d'un ACCUEIL JEUNES 12-17 ans
- Soutien au maintien des éducateurs de rue (budget annuel)
- En lien avec la future crèche du boulevard de l'Echo : nouveaux accès à l'école et au jardin public.

SIVU : un dossier complet et détaillé a été préparé et sera remis lors d'une rencontre aux prochains élus avec notamment :

Service de périscolaire, de garderie et de cantine 5h par jour et employant 8 salariées et géré par un syndicat regroupant 7 communes. Proposer un service de proximité répondant aux besoins des parents et assurant un service de qualité répondant aux normes en vigueur.

Travaux prévus : déménagement rez de jardin prochainement et peinture salle de restauration cet été.

Une convention tripartite mairie-école-Forum a été préparée. Elle sera présentée aux prochains élus avant d'être signée.

◆ **Le PLU approuvé est exécutoire depuis le 3 mai** : publications réalisées - délais de recours de 2 mois.

- Des modifications partielles de PLU sont à prévoir dans les mois ou années qui viennent, en fonction de l'avancée des projets d'urbanisation sur la commune, en particulier l'ouverture des secteurs AU, dits « fermés », lorsque les réseaux nécessaires auront été amenés. D'autres projets notamment à vocation touristique ont été pré-identifiés.
- Par ailleurs, un PLU étant un document de planification et de réglementation, la commune aura en charge l'animation de son opérationnalisation : s'assurer que les habitants comprennent et appliquent les règles collectivement définies, accompagner les porteurs dans leurs projets, définir et mettre en œuvre des projets sur le foncier dont la commune est propriétaire (aux Samarins notamment), en particulier en matière d'habitat, eu égard aux forts enjeux locaux, à la fois sociaux et environnementaux sur ce sujet, mis en évidence lors de la concertation citoyenne.

Le SCoT Vallée de la Drôme est en cours : la commune était représentée par Vincent Beillard, au sein du bureau du Syndicat en charge de l'élaboration du Scot. Il est important que la commune puisse participer à la fin de son élaboration avec ses partenaires, en s'assurant de la cohérence et de la compatibilité entre les deux échelles de planification, commune et vallée.

◆ **Appel à projet Centres villes et Villages** : la commune l'a remporté avec un cahier des charges très précis, notamment autour du volet de la participation des habitants. Des devis de cabinets d'études ont été demandés et doivent être remis courant juin (règlement départemental) sauf si changement dus à la crise sanitaire, **avec l'obligation d'y intégrer la participation citoyenne sur les projets suivants** :

- **Repenser les usages du boulevard de l'Écho**, la place de la mairie, la Calade et la montée de la Soubeyranne (volet paysager, voirie, stationnement, déchets, sécurisation de l'école et de la future crèche, assainissement, pluvial ...)
- **Sécuriser l'accès vers le pôle multimodal d'innovation de la gare** (multi-pôle relatif à la mobilité : vélos, covoiturage, coworking...) et valorisation de l'entrée du village (Point I, Gare ...).
- **Réaménagement du bâtiment communal de la place de la République et de la place du marché**

◆ **Etude sur le Centre Rural d'Animation** : la phase 1 étant terminée, la phase 2 peut commencer au plus tôt avec l'aide du CAUE, liée par une convention. Les études qui seront menées pour la maîtrise d'œuvre sont bonifiées à 50% dans le cadre de l'appel à projet « Centres Villes et Villages ». Les travaux qui s'en suivront seront, eux, bonifiés à 40% par le département. A cela, pourraient s'ajouter les aides de la Région et de l'État (dossiers à monter).

◆ **Etude sur la réhabilitation du bâtiment de la République et la place du marché** : une convention a été passée avec le CAUE pour un travail identique à celui du centre rural d'animation. L'étude sera subventionnée à 50% dans le cadre de l'appel à projet « Centres Villes et Villages ».

◆ **Avenue Georges Coupois** : diverses réunions participatives ont acté le fait de continuer le tracé du *Chaussidou* depuis les pompiers jusqu'à l'abri du besoin (en prolongement du *chaussidou* réalisé par l'interco pour la Vélodrôme) et de mettre en place 3 ralentisseurs. Toutefois, après un avis technique du service routes du département et du centre de secours de Saillans, il apparaît plus opportun de faire un seul ouvrage, un plateau traversant au carrefour : route Royale / chemin de Saint-Jean / avenue Georges Coupois.

◆ **Plan pluriannuel d'investissement sur les routes** : En partenariat avec le service routes du département, un diagnostic de nos voiries a été fait, permettant d'établir un plan d'investissement sur 10 ans ; la subvention « voirie » du département a été plafonnée à 12 000 €/an pour toute la durée de mandat du département, fonction des km de voirie de 2014. Le département nous ayant rendu l'avenue Georges Coupois, cette subvention devrait être revue à la hausse suite aux prochaines élections départementales.

◆ **Plan pluriannuel d'investissement sur les ouvrages d'arts** (essentiellement les ponts) : le diagnostic date de 2007, il convient de l'actualiser et de prévoir ces investissements en partenariat avec le CD26 (service patrimoine + routes), des subventions sont possibles.

◆ **Mise en sécurité du pont de Saint-Jean** : des demandes de subventions sont en cours.

◆ **Diagnostic sur les chemins ruraux** : Accueil d'un stagiaire, saillanson, qui réalisera la mise à jour du classement des chemins datant de 1985, ce travail préparatoire sera à relayer à un géomètre expert.

◆ **Parking du Rieussec et éclairage public** : L'assistance à Maîtrise d'Ouvrage est terminée, le choix des entreprises a été entériné avec votre accord, pour une réalisation qui était prévue dans le second semestre 2020. Dans le cadre de cette opération, il est prévu que le SDED implante 2 candélabres sur le parking, 1 en bas de l'escalier pour accéder aux bords de Drôme (demande des jeunes lors d'ateliers PLU) et un mât solaire au passage à gué. Une demande de subvention auprès de la Région est en cours. Un panneau travaux avertissant les riverains est déjà fabriqué, à installer.

◆ **Renouvellement du mobilier urbain de propreté** : 25 corbeilles dont la plupart ont une option cendrier. Des cendriers muraux à destination des commerçants, des colonnes mégots et un compacteur de déchets sur les bords de Drôme devront être installés par l'entreprise Ardèche Signalétique. Une carte des emplacements a été réalisée par le GAP dédié. Certains mobiliers sont déjà réceptionnés, d'autres vont arriver.

◆ **Réhabilitation de la gare de Saillans** : L'appel à manifestations d'intérêt (AMI) a été remporté par une association dont la mairie est partie prenante et qui se transformera en Société Collective d'Intérêt Collectif (SCIC) pendant le stade de développement du projet. La maîtrise d'œuvre est portée par la structure immobilière de la SNCF « Gare et Connexion ». Une décision des élus est sollicitée afin de soutenir ce projet notamment en prenant une part sociale dans cette SCIC ce qui semble important pour avoir voix au chapitre dans les décisions. La gare est une vitrine d'entrée de village importante.

Rappel du projet :

- un restaurant-cantine – informations touristiques
- un café culturel
- un espace de coworking

◆ **Chemin de Saint-Jean** : Réfection des réseaux d'eau potable, mise en place du séparatif pluvial et l'assainissement, réfection de la route en enrobé. Ces travaux permettront de régler les problèmes de débordement des eaux pluviales. Les travaux sont financés à 60% par le PUP Montmartel (Projet Urbain Partenarial) signé avec les pétitionnaires, 20 % eau potable et assainissement à la charge du SMPAS. Les 20% restant à charge de la commune correspondent aux dépenses liées aux eaux pluviales.

◆ **Abribus au Collet, route de Crest** : Suite à une demande de parents d'élèves en automne 2019. Subventions accordées, d'autres sont en cours d'attribution.

◆ **Habitat**

- **Habitat social** : suite à la révision du PLU, le bailleur Habitat Dauphinois / Valrim s'est positionné sur un terrain privé identifié dans une OAP, avenue Georges Coupois. Un travail de concert avec l'architecte, le CAUE de la Drôme et l'architecte de l'Etat a été fait afin d'élaborer une opération qualitative qui offrira **9 villas avec jardin T3 et T4** et un petit collectif de **6 logements T2, T3, T4 avec jardin ou terrasse**. Dépôt du permis en juin 2020. Une rencontre avec Valrim est prévue en mairie le 9 juin 2020.
- **Habitat privé** : A la suite de la révision du PLU, un espace proche du centre a été ouvert à l'urbanisation. Un aménageur privé s'est positionné et a déposé le permis d'aménager d'un lotissement de 11 lots (choix libre du constructeur) entre la Bourque et Montmartel. Nous avons rencontré l'équipe de conception afin de garantir l'aspect qualitatif de cet espace bien orienté et privilégié.

◆ **Agriculture et alimentation locale** :

- « **Biens sans maître** » : un premier travail a permis de récupérer 18 hectares au sein de la commune (composés essentiellement de landes et de boisements bas, mais primordiaux pour la biodiversité). Une seconde phase est en cours avec une vingtaine d'autres d'hectares. Un partenariat a été enclenché avec le service du foncier rural du Département avec l'objectif de remembrer des terres en lien avec les agriculteurs,

favoriser l'installation de nouveaux paysans sur des productions vivrières et des projets innovants autour de production communal de légumes, fruits, oléagineux...

- demandes en cours à étudier **d'installations maraîchères** (liste fournie)
- demande de **jardins partagés** par des habitants du village (liste fournie)
- **Jardinières le long du Rieussec** : des habitants souhaitent planter, au 7 rue des Remparts, des légumes dans des jardinières : avis favorable de l'équipe en place. Ils souhaitent également jardiner aux bords du Rieussec. Pour cela il faut l'avis du SMRD et celui des riverains est souhaitable.

◆ Economie locale :

Occupation du domaine public : pour 2020 un soutien municipal aux commerçants et restaurateurs apparaît nécessaire. Nous avons reçu une demande de commerçant pour que chacun puisse bénéficier gratuitement de 2m linéaires de terrasse devant son commerce. Nous avons émis un avis favorable. Rappel : en hiver, la Grande rue est aussi piétonne tous les dimanches en journée après l'installation du marché.

Commission du marché : cette commission a été élargie en 2017. Les délégués des syndicats de forains alimentaires et non alimentaires, les élus et le garde champêtre se réunissent 2 fois par an : validation du règlement intérieur et décisions sur les demandes d'emplacement. Pour 2020, il a été acté de ne pas organiser un nouveau vote de délégués. D'autre part, afin de soutenir les forains, il semble important que la commune fasse un geste financier. Proposition d'un trimestre gratuit pour ceux qui n'ont pu venir aux « marchés de confinement » et réduction des loyers pour ceux qui étaient présents. Le garde champêtre fera un tableau récapitulatif des abonnés.

Mémento et annuaire des acteurs économiques créés depuis 2014 : mise à jour régulière en fonction des informations reçues en mairie.

◆ Dossiers communaux :

- **Câblage informatique de la mairie** : vétuste, provoquant des ralentissements et une saturation du serveur, celui-ci doit être entièrement refait à neuf - Coût estimé : 15 000 €.
- **Fibre optique pour école et mairie** : installation de la fibre optique à prévoir pour la vitesse et la stabilité du réseau.
- **Renouvellement du parc d'imprimantes de la mairie et de l'école** - durant l'année 2019 nous avons étudié plus de 4 offres et reçu à plusieurs reprises les diverses sociétés. Investissement ou location, il faudra faire un choix.
- **Concessions du cimetière** - mise à jour constante, procédure en cours. Coût d'entretien annuel estimé à 10 000 € (avec reprise de concessions).
- **Extension du columbarium** : subventions accordées, d'autres en cours d'attribution.

◆ ASSOCIATIONS-SPORT-CULTURE-PATRIMOINE :

(Un dossier a déjà été communiqué et une rencontre aura lieu dans la semaine)

- feu d'artifice : devis signé (il pourra être reporté)
- le Tennis Club s'est positionné pour le bal de la Vogue
- préparation des 2 réunions annuelles (patrimoine et associations)
- commande d'estrades (voir dossier auprès du garde champêtre)
- réunion de préparation des fêtes et cérémonies
- dossier des demandes de subventions et proposition de budget remis aux prochains élus
- Occupation de la salle du Gîte : l'association « Maison du Peuple » veut partager cette salle avec les associations présentes. Elle a déjà entrepris avec notre autorisation du nettoyage, du matériel a été acheté et des membres sont prêts à faire des travaux. Accord de principe pour une convention pour salle partagée.

Patrimoine :

- préparation des journées européennes du Patrimoine de septembre (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire).
- le vestige du mausolée entreposé dans le garage, à placer dans l'Office de Tourisme
- protection de la stèle romaine devant l'OT.

◆ ENVIRONNEMENT :

Compostage collectif :

- Convention à finaliser avec la CCCPS pour la gestion des deux sites actuels de compostage collectif (contact : Laetitia Teyssier)
- Animation et entretien régulier, en coordination avec les habitants référents de sites (actuellement : Alixe Poncelin et Florence Pillant)
- Etude de la possibilité d'un 3ème site de compostage, en lien avec la CPPPS dans le village ; également une possibilité en lien avec le camping des Chapelains

Mettre en œuvre annuellement **le plan de lutte contre l'ambrosie** (printemps) : toutes les informations sur le site dédié (www.signalement-ambrosie.fr), contact : Samuel Monnier.

Contribuer à la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Drôme, actuellement en cours, en tant que représentant au sein de la Commission locale de l'Eau : le SAGE est un document de planification de la politique locale de l'eau (qui est contraignant).

- ◆ **Vélos** : Demande d'habitants pour installer des barres à vélos au Fossé et au Point I. Répondre à l'appel à projet "Alvéoles" pour financer des abris à vélos sécurisés au centre du village (place centrale,..).

◆ **Finances :**

Comme nous l'avons toujours annoncé, notre objectif de laisser une commune avec une gestion très saine qui permettra les investissements nécessaires pour la commune sans augmentation d'impôts est atteint. Les travaux de l'église étaient déjà prévus avec un investissement sur 3 ans, l'étude concernant le remplacement de la salle des fêtes était prévu au BP 2020 à hauteur de 150 000€, tout comme les études pour le Bd de l'Echo, l'aménagement de la Gare et les études pour la rénovation de Bâtiment de la Poste.

Une dernière bonne nouvelle pour la commune, annoncée depuis plusieurs années, la perte de la Dotation de Solidarité Rurale liée au fait que la commune n'est plus chef lieu de canton, n'est plus d'actualité... la commune continuera de percevoir ainsi plus de 110 000€/an. .

La prochaine équipe pourra donc faire des choix.

Enfin concernant le CCAS, le budget a été conforté par les campagne de dons annuels (hors campagne Covid) et le suivi régulier des concessions du cimetière. Le nouveau logiciel permettra un suivi plus facile et optimisé.

◆ **Informers les habitants sur l'action communale :**

- **Différents médias** ont été mis en place depuis 2014 : comptes rendus, panneaux d'affichages de quartier, lettres d'info, flashes infos ... Hormis les impressions, il n'y a aucun coût pour la commune car l'ensemble de ces actions ont été réalisées par les élus avec l'aide des membres de la commission Transparence-Information.
- **L'hébergement et le nom de domaine du site internet** sont à renouveler avant avril 2021. Un contrat annuel d'aide à la maintenance est passé avec le Forum (250 €). Il n'y a pas non plus de budget spécifique pour l'actualisation, celle-ci est réalisée par les élus.
- Sur le site internet, en plus des comptes rendus et des actualités, menus pratiques à réactualiser et formulaires en ligne pour les demandes de contacts et les demandes d'arrêtés (déménagement, manifestation, travaux).
- L'hébergement à la **plateforme d'emailing Mailpro** est à renouveler avant le 31/10/2021 (demander une facture pour 3 ans pour réduire les coûts du paiement par mandat). Une liste de diffusion créée depuis 2014 de 664 adresses au 14 mai 2020 sert pour les flashes infos. A mettre à jour en fonction des demandes.
- **Livret Habitants** : ce guide pratique d'informations, remis aux nouveaux arrivants lors d'une cérémonie d'accueil, est actualisé chaque année.

2) Projet intercommunaux sur la commune :

- **Terrain de tennis** : réfection du cours n°2, travaux en cours.
- **Remplacement des conteneurs de tri** : sur notre demande, ceux-ci auraient dû être livrés et installés en avril... à suivre.
- **Crèche et accueil jeunes** 1,4 millions d'euros ont été budgétés par la CCCPS. Projet à défendre après l'installation des nouveaux élus communautaires. Il nous semble intéressant d'y intégrer un nouvel accueil jeunes de Saillans.
- **Réorganisation des espaces cantine et Forum** dans les bâtiments du Cresta, dans la suite de l'installation de la nouvelle crèche.
- **Projet accueil vélo, Saillans avec le vélo-club Saillans** : création d'une station de mobilité sur la commune de Saillans, à proximité directe du stade de football et du camping « Les Chapelains ».
- **Installation du centre de loisirs 3-5 et 6-11 ans** au rez-de-jardin de la maison médicale pour les mercredis et les vacances scolaires.
- **Vélodrome** : franchissement de la Drôme par une passerelle au niveau du dépôt de sel en face du rond-point. Entamer la phase 2 vers Vercheny.
- **Réfection du mur de soutènement du canal** abimé lors de crues. Le simple enrochement proposé par la CCCPS ne nous semble pas qualitativement une bonne solution. A voir avec le SMRD mais cette solution ne semble pas correspondre aux attentes des services de l'État.

3) Les élus sortant de Saillans investis et représentant la commune dans les instances suivantes :

- **Le bureau exécutif de la CCCPS** : réunion hebdomadaire de 2 à 3h. > *Vincent Beillard, élu*
- **Une vice-présidence** : environ 1 jour /semaine. > *Vincent Beillard, élu*
- **Les Commissions CCCPS** : il y avait 1 élu présent dans chacune des 7 commissions > *Vincent Beillard, Agnès Hatton*
- **Conseil communautaire CCCPS** : 2 réunions tous les 2 mois environ > *Vincent Beillard, Agnès Hatton*
- **Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale)** : 1 à 2 réunions mensuelles de 4 h > *Vincent Beillard élu à la gouvernance (sur 9 élus)*
- **Commissions thématiques SCOT** : présence d'un élu aux 4 commissions
- **Le programme LEADER (financement européen)** : 1 réunion de 4 h pour valider les projets tous les 2 mois > *Vincent Beillard, élu*
- **Le SMPAS (syndicat eau potable/assainissement)** : 1 réunion de 4 h par trimestre > *3 élus (Fernand Karagiannis, Patrick Thevenet et André Oddon)*
- **Le SIVU (restauration scolaire/périscolaire)** 1 réunion de 2 h par mois, 1 comité syndical par trimestre, plus charge importante pour la présidente (4h par semaine). > *4 élus présents, Christine Seux (Présidente), Isabelle Raffner, Vincent Beillard (vice-président) et Agnès Hatton*
- **Ça bouge dans ma cantine** : réunions régulières > *Christine Seux*
- **Le SDED** (syndicat d'électricité) 1 réunion de 3 h par trimestre.
- **Le SMRD** (syndicat mixte de la rivière Drôme) 1 réunion de 3 h par trimestre. > *Agnès Hatton élue*
- **La CLE** (Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux de la vallée de la Drôme) : 1 réunion de 3 h par trimestre. > *Sabine Girard*
- **Le SIGMA (et SPANC) (assainissement non collecté)** : 2 réunions de 2 h par an > *Agnès Hatton, Patrick Thevenet, Michel Gautheron*
- **LE SDIS** (sécurité incendie départementale) : présence au conseil d'administration > *Vincent Beillard*
- **Office de tourisme** : présence au conseil d'administration > *Vincent Beillard, David Gourdant*
- **Association Biovallée** : commune adhérente et présence aux AG et réunions, > *Sabine Girard, Joachim Hirschler, Vincent Beillard*
- **Association du Forum** : présence au conseil d'administration
- **MJC Nini Chaize** : présence aux AG, rencontres bimensuelles avec direction et animateurs, participation au diagnostic social > *Isabelle Raffner, Christine Seux et Vincent Beillard*
- **Prévention spécialisée** : rencontre avec les éducateurs et bilan annuel > *Isabelle, > Isabelle Raffner, Vincent Beillard*
- **Commission du marché dominicale** : 2 fois par an > *Fernand Karagiannis, Vincent Beillard*
- **Conseil d'école** : 1 conseil par trimestre > *Christine Seux, Vincent Beillard*
- **et bien sûr présence aux AG des 58 associations de Saillans.**